Route d'Angoulême RD 72

Rue Ancienne d'Angoulême

LA GRANDE PLANTE

Possibilité de Jonction Future

Taillis

Té de retournement

Taillis

Equipement Sportif
Aménagement futur

Possibilité de
Jonction Future

Possibilité d'une future
jonction piétonne

Possibilité de Jonction Future
vers le Bourg

Piétons

Remblais

Zone
Boisée

Agrandissement de la zone d'implantation des constructions principales sur les lots privatifs n° 10, 11, 12 et 13

Suppression de la zone non constructible dans le nouveau PLU de la Commune approuvé le 26/09/2019 (Zone AU)

PIÈCE SUBSTITUTIVE

① S=501 m²	②a S=237 m²	②b S=238 m²	③a S=237 m²	③b S=238 m²	④a S=238 m²	④b S=239 m²	⑤ S=501 m²	⑥ S=500 m²	P1	P2	P3	⑳ S=501 m²	㉑ S=512 m²	
37.50	37.00	36.50	36.00	35.50										

S=800 m² ⑦	S=803 m² ⑧	S=791 m² ⑨	⑲ S=813 m²	⑱ S=813 m²										
35.00	34.50	34.00	32.00	30.00										

S=930 m² ⑩	S=916 m² ⑪	S=902 m² ⑫	S=905 m² ⑬	⑯ S=591 m²	⑰ S=586 m²	P4	⑮ S=674 m²	⑭ S=685 m²						
33.50	33.00	32.50	32.00	31.50										

LEGENDE :

Construction logement avec garage (hypothèse)

Zone d'implantation des futures constructions principales

Implantation des constructions imposée sur au moins une partie ou la totalité d'une des lignes d'accroche obligatoire.

Nota : l'implantation des constructions sur les lots est donnée à titre de simulation (hypothèse) pour des maisons de plein-pied.

Nota: Le rattachement du présent plan est fourni dans le système légal de coordonnées RGF 93:
- En planimétrie CC46 (zone 5)
- En altimétrie IGN 69

6826	IMMO PLUS (Sarl) COMMUNE DE TROIS PALIS	IGE Conseils «La passion de la ville et du terroir»	90 Av Lehmann 16000 ANGOULEME Tél : 05.45.92.98.64 ige@geometre-expert.fr	PA9 - Document Graphique - (Ind E)	le: 23-07-2020	N Ech : 750